

SNC DUNANT



Le Cairn - 1 impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 Saint-Herblain CEDEX

---

**RÉSIDENCE « AMPLITUDE et ALLEES AMPLITUDE »**

Rue Dunant - 33 000 BORDEAUX

---

**Programmation AIRE DE PRATIQUE SPORTIVE COUVERTE, LOCAUX  
TECHNIQUES**

**NOTICE DESCRIPTIVE MAI 68**

---

- CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES GÉNÉRALES
  - DESCRIPTION DES PRESTATIONS DU LOCAL
  - PARTIES COMMUNES EXTÉRIEURES À L'IMMEUBLE ET LEURS ÉQUIPEMENTS
- 

Fait à Bordeaux, le 21/07/2021.

*Signature du vendeur :*

## PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

Le projet consiste en la réalisation d'une salle de sport, type court de tennis situé à rez-de-chaussée.

## GÉNÉRALITÉS

### Notes générales

Les caractéristiques techniques de la construction sont décrites dans la présente notice.

La construction sera conforme :

- Aux normes et lois en vigueur,
- Aux prescriptions des documents techniques unifiés à caractères obligatoires,
- Aux règles de sécurité et de construction.

La conformité de la construction sera vérifiée, tout au long de sa construction, par un bureau de contrôle agréé.

Les ouvrages seront réalisés selon les dispositions du permis de construire et les plans d'exécutions.

Les côtes et surfaces mentionnées sur les plans sont indiquées sous réserve des tolérances de la construction et des impératifs techniques rencontrés lors de la construction du bâtiment.

Il est précisé que, pour des raisons techniques, les soffites, dimensions des gaines, faux plafonds, retombées de poutres mentionnées sur les plans de vente pourront être modifiés.

La société peut apporter des modifications de prestation en cas de dépôt de bilan d'une entreprise ou d'un fournisseur, d'un retard ou problème d'approvisionnement, d'une modification ou apparition d'un matériel nouveau sur le marché, impératifs techniques, de défaut la fabrication, de l'évolution de la réglementation administrative.

Le Maître d'ouvrage peut substituer les matériels et matériaux, équipements ou appareillages par d'autres de qualité équivalente.

Tout remplacement de matériaux, demandé par l'acquéreur, devra être conforme aux normes et exigences en vigueur (remplacement de sols...).

# **1 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES GÉNÉRALES DU LOCAL**

## **1.1 INFRASTRUCTURES**

### **1.1.1 Fouilles**

Fouilles réalisées en trous ou en rigoles jusqu'au bon sol, suivant le rapport de sol fourni par le géotechnicien. Mise à niveau de la plateforme. Soutènement ou reprise en sous œuvre suivant les conditions particulières du terrain et des avoisinants.

### **1.1.2 Fondations**

Fondations en béton armé, réalisées jusqu'au bon sol, suivant le calcul de l'ingénieur structure et sur la base du rapport d'études géotechniques. Les fondations seront de type pieux.

## **1.2 MURS ET OSSATURE**

### **1.2.1 Murs et poteaux périphériques du terrain à rez-de-chaussée**

Les voiles et poteaux porteurs en périphérie du terrain à rez-de-chaussée seront réalisés en béton armé. Le coffrage brut, de type courant, pour la face intérieure, sera destiné à rester apparent, peint ou doublés d'un isolant thermique et/ou acoustique suivant localisation. Les épaisseurs des murs et des poteaux seront déterminées par le bureau d'étude structure et validées par le bureau de contrôle.

Les murs recevront, sur la face extérieure, un béton matricé ou enduit, ou une lasure. Les finitions des façades seront traitées suivant les exigences du permis de construire. Elles pourront être traitées partiellement avec des finitions ou des matériaux différents.

Les murs non porteurs en périphérie du terrain seront réalisés en maçonnerie d'agglomérés de ciment, épaisseur et caractéristiques selon calcul du bureau d'étude de structure.

### **1.2.2 Murs et poteaux porteurs à l'intérieur des locaux**

Les murs porteurs à l'intérieur des locaux seront réalisés suivant l'étude de l'ingénieur structure. Ils seront en béton armé et/ou en maçonnerie de parpaings. Leur finition sera brute, enduite de ciment, ou recouverte de plaque de plâtre collé, isolé si nécessaire conformément aux études thermiques et acoustiques et suivant la localisation.

## **1.3 PLANCHERS**

### **1.3.1 Planchers**

Les planchers seront constitués d'une dalle pleine en béton armé traditionnelle ou préfabriquée au moyen d'une prédalle. La finition des planchers sera conforme pour recevoir un revêtement de sol de type sportif. Le dimensionnement des planchers sera déterminé par l'ingénieur structure et validé par le bureau de contrôle. Un bassin de rétention des eaux sera aménagé sous la dalle du Rez-de-chaussée. Il sera utilisé comme solution compensatoire de stockage des eaux pluviales pour le projet dans son ensemble.

### **1.3.2 Planchers sur locaux collectifs, techniques, circulations et locaux divers chauffés**

Les planchers des étages courants seront constitués d'une dalle pleine en béton armé traditionnelle ou préfabriquée au moyen d'une prédalle. Le dimensionnement des planchers sera déterminé par l'ingénieur structure et validé par le bureau de contrôle. Les planchers seront complétés par un isolant en sous face de dalle suivant l'étude thermique.

### **1.3.3 Planchers sur locaux non chauffés**

Les planchers des étages courants seront constitués d'une dalle pleine en béton armé traditionnelle ou préfabriquée au moyen d'une prédalle. Le dimensionnement des planchers sera déterminé par l'ingénieur structure et validé par le bureau de contrôle. Les planchers seront complétés par un isolant en sous face de dalle suivant l'étude thermique.

## **1.4 CLOISONS DE DISTRIBUTION**

Les cloisons, entre les différents locaux (ménage, stockage, seront de type maçonnerie d'aggloméré de ciment rejointoyés ou carreaux de plâtre ou équivalent suivant localisation. Les cloisons seront conformes à la réglementation en vigueur.

## **1.5 ESCALIERS**

Sans objet

## **1.6 CONDUITS DE FUMÉE ET DE VENTILATION**

### **1.6.1 Conduits de fumée des locaux de l'immeuble**

Sans objet

### **1.6.2 Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble - Désenfumage**

Sans objet

### **1.6.3 Conduits d'air frais**

Sans objet

## 1.7 CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS

### 1.7.1 Chutes d'eaux usées

Les canalisations seront en PVC dans les gaines techniques verticales des locaux. Elles seront raccordées au réseau eaux usées et eaux vannes. Ces chutes peuvent faire l'objet de dévoiements horizontaux en plafond de certaines pièces avec encoffrement dans les soffites ou des faux-plafonds en plaques de plâtre.

### 1.7.2 Canalisations en Rez de chaussée

Les canalisations en sous-face de plancher haut du rez de chaussée seront en PVC rigide. Elles chemineront en faux plafond pour être raccordées au réseau extérieur.

### 1.7.3 Branchements aux égouts

Les eaux usées, eaux vannes et eaux de pluie seront raccordées aux réseaux publics suivant la réglementation et spécificités communales et départementales.

## 2 DESCRIPTION DES PRESTATIONS INTERIEURES DU LOCAL

### 2.1 SOLS

Pose d'une résine uniquement sur l'aire de pratique sportive couverte . Dimensionnement par le BE structure pour utilisation en terrain de sport.

Localisation : aire de pratique sportive couverte.

Les sols des locaux techniques seront bruts

### 2.2 REVÊTEMENTS MURAUX

#### 2.2.1 Revêtements muraux

- **Locaux de service :**

Cloisonnement en maçonnerie d'aggloméré rejointoyée.

Localisation : intérieur des locaux OM, ménage et stockage

- **Aire de pratique sportive couverte :**

Murs laissés bruts de structure.

## 2.3 PLAFOND (sauf peintures et tentures)

Plafonds laissés bruts de structure.

## 2.4 MENUISERIES

### 2.4.1 Huisseries et bâtis

Les huisseries seront en bois ou en métal.

### 2.4.2 Portes intérieures

- **Porte ouvrante à la française :**

Portes intérieures, de 2.04 m de hauteur, à âme isoplane à âme pleine, isogil de marque Huet ou équivalent, finition peinture (degré Pare-Flamme ou Coupe-Feu, signalétiques et quincailleries suivant destination des locaux).

Les ensembles de portes avec double béquille sur plaques, type Linux de chez Vachette et serrure à clé 1 point.

Localisation : porte OM et ménage

- **Porte coulissante :**

Porte métallique sur rail, avec guidage haut et bas. Finition galvanisé (degré Pare-Flamme ou Coupe-Feu, signalétiques et quincailleries suivant destination des locaux).

Fermeture par serrure 1 point avec clé.

Localisation : porte local de stockage

### 2.4.3 Portes extérieures

Les huisseries seront en métal.

Porte à structure en acier avec grille maille acier de remplissage. Fermeture par serrure 1 point avec clé

Localisation : porte d'accès et de secours du court de tennis

#### 2.4.4 Grilles séparatives

Mise en place de grilles à maille acier, conformes au permis de construire au pourtour du terrain.

## 2.5 ÉQUIPEMENTS INTÉRIEURS

### 2.5.1 Équipement sanitaire et plomberie

Sans objet

### 2.5.2 Équipements électriques

Eclairage par plafonnier et mural, conformément à la réglementation en vigueur.

### 2.5.3 Chauffage, ventilation

Sans objet